

«TROP COOL, JE MANGE AVEC MES COPINES!»

Sommaire Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5 6
Generalrat	6 7
Fusion 2016/Accueils extrascolaires	8
Abfall – INFO – Déchets	9
30 ans de Fri-Son	10
Des assises de la culture dans la région fribourgeoise	11
Votation du 3 mars 2013	12
20 ans de direction pour Jean-Claude Kolly	13
Madeleine Wuilloud	15
A la Bibliothèque In der Bibliothek	17
Rentes AVS et PC / Primes de caisse- maladie 2013	18
Mémento	19 20

Qui se souvient de la série télévisée *La Petite Maison dans la prairie*? Série culte des années soixante, elle racontait la vie des pionniers américains, installés avec leur famille sur des territoires qui jusqu'alors n'avaient connu que le passage des Indiens et des buffles. Aucun épisode ne manquait de montrer la famille Ingalls en train de partager un repas préparé par la mère de famille. Ces moments étaient l'occasion pour chacun de raconter ses soucis et de se sentir soutenus.

Cette image du repas familial – idyllique pour certains, passiste pour d'autres – ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Les parents travaillent trop loin pour rentrer à midi et les enfants apprennent

vite à ouvrir le réfrigérateur lorsqu'ils ont faim. Il serait bien injuste d'en faire le reproche aux parents car ils n'ont guère d'autre choix.

Face à cette situation, la Ville a décidé de mettre en place des «tables de midi» pour les enfants de 5^e et 6^e année qui ne trouvent pas de place dans les accueils extrascolaires. Pour contenir les frais, la Ville a obtenu que les enfants puissent se rendre dans des établissements proches de leur école, qui servent des repas aux personnes âgées ou aux étudiants: la Résidence des Chênes, le Home bourgeois des Bonnesfontaines, la Maison de quartier la Vannerie. Pour les enfants du Jura, les repas seront servis à l'école elle-même.



L'encadrement sera assuré par des étudiants, comme c'est déjà le cas pour les devoirs surveillés. Même si une partie des frais d'encadrement ont été mis à la charge des parents, le prix de Fr. 12.– reste tout à fait correct. Un menu végétarien sera aussi proposé.

La Ville tient à remercier toutes les institutions qui sont d'accord de tenter cette nouvelle expérience. Elle espère que les parents s'en trouveront soulagés et que les enfants apprécieront de manger avec leurs copains!

Antoinette de Weck
(Suite en page 3)

CONCOURS

«Grandes figures du sport à Fribourg: que sont-elles devenues?»

Dans quel club jouaient Slava Bykov et Andreï Khomutov lorsqu'ils furent transférés à Fribourg Gottéron en 1990?

Réponse jusqu'au 23 février 2013 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

291 5/10



WETTBEWERB

«Grosse Figuren des Freiburger Sports: was ist aus ihnen geworden?»

In welchem Club spielten Slawa Bykow und Andrej Chomutov vor ihrem Transfer zu Freiburg Gottéron im Jahr 1990?

Antwort bis 23. Februar 2013 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte du départ à la retraite de M. Jürg Küenzi, directeur du Cycle d'orientation de langue allemande, au 31 août 2013, et demandé à la DICS la mise au concours du poste;
- a décidé la nomination du caporal Yann Grand au grade de lieutenant à la section PPS du Bataillon des sapeurs-pompiers, au 1^{er} janvier 2013;
- a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral pour la prochaine consultation populaire du 3 mars 2013;
- a répondu à la procédure de consultation relative au concept cantonal pour la pédagogie spécialisée dans le canton de Fribourg;
- a pris acte du programme d'instruction 2013 du Bataillon des sapeurs-pompiers;
- a accepté la suppression de la cabine téléphonique située à Saint-Léonard mais demandé à Swisscom le maintien de celle de Bourguillon;
- a adopté les plans d'aménagement d'une zone de rencontre au chemin de Monséjour, y compris les trois îlots modifiés, et transmis le dossier à la DAEC pour approbation;
- a autorisé l'organisation du Carnaval des Bolzes dans le quartier de l'Auge, du vendredi 8 au mardi 12 février 2013;
- a approuvé les modifications des tarifs de la Police locale, dès le 1^{er} janvier 2013;
- a décidé que le prix de base de la taxe de raccordement aux égouts ne subira aucune augmentation en 2013.

«TROP COOL, JE MANGE AVEC MES COPINES!»

(Suite de la page 1)

Immer mehr Eltern können am Mittag nicht mehr nach Hause kommen, um für die Familie zu kochen. Deshalb lernen Kinder schnell, einfach den Kühlschrank zu öffnen, um ihren Hunger zu stillen. Um dieser Situation gerecht zu werden, hat die Stadt beschlossen, einen «Mittagstisch» zu gründen. Dies für alle Kinder der 5. und 6. Primarklassen, welche bei der ausserschulischen Betreuung keinen Platz mehr bekommen konnten.

Damit die Kosten für dieses Projekt im Rahmen bleiben, konnte

die Stadt mit verschiedenen schulnahen Institutionen vereinbaren, dass die Kinder zum Beispiel in der «Résidence des Chênes», im Altersheim «Bonnesfontaines» sowie im Quartierzentrum der «Vannerie» ihr Mittagessen einnehmen können. Den Kindern der Juraschule wird das Mittagessen im Schulhaus serviert. Die Stadt möchte allen Institutionen, welche einverstanden sind, diese neue Erfahrung einzugehen, ihren herzlichen Dank aussprechen.

Antoinette de Weck

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den altersbedingten Rücktritt von Jürg Küenzi, Direktor der deutschsprachigen Orientierungsstufe, auf den 31. August 2013 zur Kenntnis und ersucht die EKSD um die Ausschreibung der Stelle;
- beschliesst die Ernennung des Gefreiten Yann Grand zum Leutnant im Bereitschaftsposten-Zug EHP des Feuerwehrebataillons auf den 1. Januar 2013;
- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro bei der nächsten Volksabstimmung vom 3. März 2013 eingereicht wurden;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für das kantonale Konzept für Sonderpädagogik im Kanton Freiburg;
- nimmt das Instruktionsprogramm 2013 des Feuerwehrebataillons zur Kenntnis;
- genehmigt die Aufhebung der Telefonkabine in St. Leonhard, verlangt jedoch von Swisscom den Beibehalt der Telefonkabine in Bürglen;
- verabschiedet die Gestaltungspläne einer Begegnungszone am Chemin de Monséjour, die drei veränderten Inseln miteingeschlossen, und leitet das Dossier an die RUBD zur Genehmigung weiter;
- gestattet die Durchführung der Bolzenfasnacht im Auquartier von Freitag, 8., bis Dienstag, 12. Februar 2013;
- bewilligt die Änderungen der Tarifordnung der Ortspolizei ab 1. Januar 2013;
- beschliesst, den Grundpreis der Abwasseranschlussgebühr für 2013 nicht zu erhöhen.

Une tradition

Les Salons de Modeste

Serez-vous, au soir des Salons de Modeste, la personne qui sonnera à la porte, ou celle qui l'ouvrira?

Depuis 1995, les Salons de Modeste mêlent curiosité et convivialité. Ils se dérouleront cette année au soir du vendredi 22 février à Fribourg.

Dès 19 h, selon un critère de répartition et une liste d'adresses dévoilés le jour même par les médias, chacune et chacun pourra se rendre dans l'un des salons ouverts par des particuliers. Qui sonnera à la porte? Qui l'ouvrira? Ce sera là l'un des mystères d'une soirée offerte aux rencontres de hasard.

Comme chaque année, une fête réunira tous les participants en deuxième partie de soirée dans un lieu particulier tenu secret jusqu'au dernier moment.

Si l'idée de tenir un salon vous tente, nous vous remercions de prendre contact, jusqu'au jeudi 31 janvier, à l'adresse suivante:

salonsdemodeste@gmail.com ou au 079 311 91 25



Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2012, la population légale de la ville était de 36 962 habitants, en augmentation de 26 personnes par rapport à la fin novembre 2012 (36 936). Sur ce nombre, 23 621 personnes étaient d'origine suisse (+12), 13 341 d'origine étrangère (+14). La population en séjour était, au 31 décembre 2012, de 2706 (+38). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin décembre 2012, de 39 668 (39 604).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2012, la ville de Fribourg comptait 1823 demandeurs d'emploi (+188 par rapport à fin novembre 2012), pour un taux de 9,9% (+1%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton), recense, à fin décembre 2012, 1010 chômeurs reconnus en ville de Fribourg (+0,8% par rapport à fin novembre), soit 5,5% de la population active.

Budget de fonctionnement

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de ses séances des 17 et 18 décembre 2012, le Conseil général était essentiellement appelé à adopter les budgets 2013 de la Commune et des Services industriels. Au préalable, il avait accepté à l'unanimité des 68 membres présents, une série de modifications des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS), aboutissant notamment à la mise en œuvre d'une nouvelle clé de répartition des frais financiers, plus favorable à la ville de Fribourg. L'ACSMS est également autorisée à contracter un emprunt unique de 8 millions de francs.



Une situation préoccupante

«Le budget, dira M^{me} D. Jordan Perrin, présidente de la Commission financière, présente un déficit de 2,27% du total des produits (imputations internes déduites), soit le déficit le plus élevé de ces trois dernières années, en nette augmentation par rapport à celui de 2012.

Il est préoccupant, car il résulte de l'évolution divergente de deux paramètres économiques: un taux élevé d'augmentation des charges (+1,9%), principalement de celles pour l'aide sociale et la petite enfance; et un faible taux de croissance des recettes (+0,5%).

«Ces investissements sont des facteurs clefs de l'attractivité de notre cité: améliorer l'offre et la qualité de l'éducation à Fribourg représente un actif pour les habitants de notre ville, mais aussi pour attirer de nouveaux contribuables».

Gérer au mieux

Pour M. E. Moussa (PS): «Malgré le contexte difficile (diminution des recettes fiscales suite aux décisions du Canton, hausse des charges découlant de la situation de ville centre pour l'aide sociale, progression des dépenses pour les écoles en raison de la croissance démographique), le déficit du budget 2013 est inférieur à la moyenne des dernières années. Cela démontre que le Conseil communal gère au mieux la petite marge de manœuvre que lui laissent les innombrables contraintes légales et factuelles. C'est d'autant plus ré-

jouissant que l'Exécutif reste à l'écoute des besoins de la population».

Le son de cloche n'est guère différent pour le groupe chrétien-social. M. M. Page félicite le Conseil communal d'avoir continué à privilégier les services à la population plutôt que d'avoir choisi la voie illusoire d'un équilibre budgétaire à tout prix et de développer le soutien à l'enfance grâce aux crèches, à la deuxième année d'école enfantine, aux accueils extrascolaires ou aux «tables de midi». Quant au maintien de l'aide à la vie culturelle, c'est aussi un apport important à la cohésion sociale.

On voulait mieux faire

Quant à M. F. Ingold (Verts), il rappellera avoir, en décembre 2011, adressé trois vœux au Père Noël. Les deux premiers ont été exaucés cette année. Un poste de délégué au développement durable est créé. Les dépenses d'entretien des routes et chaussées ont été diminuées. «Notre troisième vœu était un budget 2013 équilibré. Alors là, bien sûr... A l'instar d'un ancien premier ministre russe, le Conseil communal pourra toujours dire: on voulait faire au mieux, mais finalement on a fait comme d'habitude. Depuis 1990, la totalité des budgets a été déficitaire. Certes, un budget déficitaire, ce n'est pas beau, mais relativisons un peu. Ce qui manque vraiment d'esthétique, c'est un excédent de charges aux comptes. Or tous les derniers exercices ont bouclé dans le positif».

A boire et à manger

Les sentiments du groupe libéral-radical sont partagés à l'égard de ce budget 2013. Les intérêts passifs reculent de 650 000 francs par rapport au budget 2012. L'évolution de la rubrique des achats de «biens, services et marchandises» est maîtrisée. «Notre groupe se réjouit, dira M. V. Jacquat, des décisions

Elections diverses

D'autres objets figuraient également à l'ordre du jour, en particulier diverses élections. C'est ainsi que M^{me} C. Girard (Verts) et M. B. Altermatt (DC/VL), nouveaux membres de l'assemblée, furent élus à la Commission de fusion, pour succéder à M^{me} E. Kleisli et à M. T. Gachet. M. A. Bächler (PS) siègera désormais à la Commission de l'aménagement en remplacement de M. B. Woeffray. Quant à M. C. Giller (UDC), il succède à M. D. Gander au Conseil d'agglomération.

Budget de la Commune

Le budget de fonctionnement 2013 de la Commune se présente comme suit:

Total des produits:	Fr. 220 381 315.00
Total des charges:	Fr. 224 837 790.00
Excédent des charges:	Fr. 4 456 475.00

Ce budget de fonctionnement a été adopté, sans modification, par le Conseil général, par 42 voix contre 6 (UDC) et 20 abstentions, essentiellement du groupe (DC/VL) conformément au préavis de la Commission financière.

Cet effet de ciseaux tend à se poursuivre pour les prochaines années. La santé financière de la Ville dépendra de l'évolution économique générale, qui est une chose difficile à prévoir. Ces récentes prévisions économiques

prises dans le domaine scolaire et parascolaire, même si elles ne sont qu'un rattrapage, suite aux manquements de la précédente législature. Nous déplorons devoir agir dans l'urgence pour répondre à la réalité démographique et à l'état de nos écoles.

Ces éléments positifs ne sauraient cacher une situation financière qui se détériore et qui est inquiétante au vu de la situation économique générale. Aucune mesure de réduction des dépenses n'a été véritablement entreprise, notamment dans le domaine du personnel. Dans ces conditions, le groupe PLR ne s'opposera pas au budget de la Commune, mais une

partie de ses membres s'abstientra».

Abstention

C'est également pour l'abstention qu'optera l'ensemble du groupe DC/NL pour exprimer sa désapprobation à l'égard de l'esprit et de la passivité de ce budget. Pour son représentant, M. A. Sacerdoti, «le déficit de 4,4 millions de francs augure d'une période qui sera caractérisée par des déficits successifs et une progression significative de l'endettement de la Commune, qui aboutira à une augmentation des impôts. Les prévisions de recettes fiscales retenues par l'Exécutif sont en effet beau-

coup trop optimistes dans le contexte économique actuel. Pour la seule année 2013, les demandes s'élèveraient à 99 millions de francs.»

Quant à M. S. Peiry, il demandera, au nom du groupe UDC, le renvoi du budget, «en raison de l'absence de volonté politique et de courage de l'Exécutif de s'attaquer vraiment à toutes les dépenses inutiles. Au contraire, le Conseil communal paraît se complaire dans la politique des déficits avec l'approbation complice de la majorité dépendante du Conseil général. Nous ne sommes ni en France, ni en Grèce, mais en Suisse, la norme dans notre pays, c'est l'équilibre

budgétaire. A l'inverse du Conseil d'Etat, qui a établi un plan d'action pour rétablir les finances du Canton, on ne voit rien venir en Ville de Fribourg».

La proposition de renvoi du budget fut écartée par 56 voix contre 10 et 8 abstentions.

Services industriels

Le budget des Services industriels, quant à lui, prévoit un excédent de produits de 56 980 francs pour un total de recettes de 14 109 580 francs, alors même que le prix de l'eau diminuera de 13 centimes/m³, entraînant une diminution de recettes de 430 000 francs.

Betriebsbudget

GENERALRAT

In seinen Sitzungen vom 17. und 18. Dezember 2012 hatte sich der Generalrat hauptsächlich mit den Voranschlägen 2013 der Gemeinde und der Industriellen Betriebe zu befassen. Zuvor hiess er mit den Stimmen aller anwesenden 68 Mitglieder eine Reihe von Änderungen der Statuten des Gemeindeverbands des Saanebezirks für die medizinisch-sozialen Dienste gut (ACSMS), die insbesondere zu einer für die Stadt Freiburg günstigeren Kostenverteilung führen. Der ACSMS erhielt zudem die Bewilligung zur Aufnahme eines Einzeldarlehens von 8 Millionen Franken.

Verschiedene Wahlen

Auf der Tagesordnung standen weitere Geschäfte, darunter verschiedene Wahlen. So wurden Céline Girard (Grüne) und Bernhard Altermatt (CV/GL), die neu im Generalrat sitzen, als Nachfolger von Eva Kleisli und Thierry Gachet in die Fusionskommission gewählt. André Bächler (SP) ersetzt Bernard Woef-

fray in der Raumplanungskommission, und Christophe Giller (SVP) zieht anstelle von Daniel Gander in den Agglomerationsrat ein.

Voranschlag der Gemeinde

Das Betriebsbudget 2013 der Gemeinde präsentiert sich wie folgt:

Total der Einnahmen	Fr. 220 381 315.00
Total der Ausgaben	Fr. 224 837 790.00
Ausgabenüberschuss	Fr. 4 456 475.00

Dieses Betriebsbudget wurde vom Generalrat mit 42 Stimmen gegen 6 Nein (SVP) bei 20 Enthaltungen (hauptsächlich von der CV/GL-Fraktion) ohne Änderungen gemäss dem Vorschlag der Finanzkommission verabschiedet.

Eine besorgniserregende Situation

«Der Voranschlag», erklärte Dominique Jordan Perrin, Präsidentin der Finanzkommission, «weist ein Defizit von 2,27% des Einnahmentotals auf (interne Ver-

rechnungen abgezogen). Dies ist das höchste Defizit der letzten drei Jahre und liegt deutlich über jenem von 2012.

Es ist besorgniserregend, da es auf der unterschiedlichen Entwicklung zweier wirtschaftlicher Parameter beruht: zum einem auf dem hohen Wachstum der Ausgaben (+1,9%), hauptsächlich jener für Sozialhilfe und Kleinkinder, zum anderen auf einem schwachen Wachstum der Einnahmen (+0,5%). Diese Scherenwirkung dürfte sich in den nächsten Jahren fortsetzen. Die finanzielle Gesundheit der Stadt hängt von der allgemeinen wirtschaftlichen Entwicklung ab, die schwer abzuschätzen

ist. Die neuesten Wirtschaftsprognosen deuten für die Schweiz eine eher positive Entwicklung für 2013 an, die sich 2014 weiter verstärken könnte, doch wird die nächste Zeit für unsere öffentlichen Finanzen zweifellos schwierig sein. In diesem gespannten Umfeld muss die Gemeinde Freiburg investieren, um unerlässliche Projekte zu realisieren (Infrastrukturen für Kleinkinder, Bildung, energetische und sanitäre Sanierung). Diese Investitionen sind Schlüsselfaktoren für die Attraktivität unserer Stadt. Die Verbesserung des Angebots und der Qualität der Bildung in Freiburg ist nicht nur ein Pluspunkt für die Bewohner unserer Stadt, sondern trägt auch dazu bei, neue Steuerzahler anzuziehen.»

Bestmögliche Nutzung

Für Elias Moussa (SP) «ist das Defizit des Voranschlags 2013 trotz des schwierigen Umfelds (Rückgang der Steuereinnahmen aufgrund der Beschlüsse des Kantons, Erhöhung der Ausgaben für Sozi-

alhilfe aufgrund Freiburgs Stellung als Zentrumsstadt, Zunahme der Ausgaben für Schulen aufgrund des Bevölkerungswachstums) geringer als der Durchschnitt der letzten Jahre. Dies zeigt, dass der Gemeinderat den kleinen Handlungsspielraum, den ihm die zahllosen gesetzlichen und faktischen Einschränkungen lassen, bestmöglich nutzt, was umso erfreulicher ist, da es bedeutet, dass die Exekutive weiterhin auf die Bedürfnisse der Bevölkerung hört.»

Ähnlich klang es von Seiten der Christlich-sozialen Fraktion. Maurice Page beglückwünschte den Gemeinderat, weil dieser weiterhin den Diensten für die Bevölkerung den Vorzug gebe vor dem trügerischen Weg eines Budgetgleichgewichts um jeden Preis, und weil er die Unterstützung der Kinderkrippen, das zweite Kindergartenjahr, die ausserschulische Betreuung und die Mittagstische ausbaue. Ebenso sei die Weiterführung der Kulturförderung ein wichtiger Beitrag zum sozialen Zusammenhalt.

Das Bestmögliche im Sinn

François Ingold (Grüne) erinnerte daran, dass er im Dezember 2011 drei Wünsche an den Weih-

nachtsmann gerichtet hatte. Die beiden ersten wurden dieses Jahr erhört. Die Stelle eines Delegierten für nachhaltige Entwicklung wurde geschaffen, und die Ausgaben für den Strassenunterhalt gingen zurück. «Unser dritter Wunsch war ein ausgeglichener Voranschlag 2013. Doch damit... Nach dem Vorbild eines ehemaligen russischen Premierministers kann der Gemeinderat stets behaupten: Man hatte das Bestmögliche im Sinn, ging schliesslich aber doch wie gewohnt vor. Seit 1990 waren sämtliche Voranschläge negativ. Ein defizitärer Voranschlag ist zwar nicht schön, doch man muss das ein wenig relativieren. Sehr viel weniger schön ist ein Ausgabenüberschuss in der Rechnung. Alle letzten Geschäftsjahre haben jedoch positiv abgeschlossen.»

Zu essen und zu trinken

Die Gefühle der Freisinnigen Fraktion angesichts dieses Voranschlags 2013 sind widersprüchlich. Im Vergleich zum Voranschlag 2012 gehen die Passivzinsen um 650 000 Franken zurück. Die Entwicklung der Rubrik «Ankäufe von Gütern, Diensten und Waren» ist unter Kontrolle. «Unsere Fraktion freut sich», stellte Vincent Jacquat fest, «über die im schulischen und ausserschulischen Bereich getroffenen

Beschlüsse, auch wenn sie nur ein Ausgleich für die Unterlassungen der vergangenen Legislatur sind. Wir bedauern, dass wir unter Druck handeln müssen, um der demografischen Realität und dem Zustand unserer Schulen Rechnung zu tragen.

Diese positiven Elemente können nicht verbergen, dass sich die finanzielle Situation verschlechtert, was angesichts der allgemeinen wirtschaftlichen Lage Anlass zu Sorgen bietet. Zur Reduktion der Ausgaben, insbesondere im Personalbereich, wurde keine echte Massnahme getroffen. Unter diesen Bedingungen stellt sich die FDP-Fraktion nicht gegen den Voranschlag der Gemeinde, doch ein Teil ihrer Mitglieder wird sich der Stimme enthalten.»

Enthaltung

Für Enthaltung entschied sich auch die gesamte CV/GL-Fraktion, um so ihre Missbilligung des Geistes und der Passivität dieses Voranschlags auszudrücken. Laut ihrem Sprecher Alexandre Sacerdoti «steht das Defizit von 4,4 Millionen Franken am Anfang einer Periode, die durch wiederholte Defizite und eine bedeutende Zunahme der Schuldenlast der Gemeinde gekennzeichnet ist und zu einer Steuererhöhung führt. Die von der

Exekutive budgetierten Steuereinnahmen sind viel zu optimistisch im gegenwärtigen wirtschaftlichen Umfeld. Allein für das Jahr 2013 würden sich die Anträge auf 99 Millionen Franken belaufen.»

Im Namen der SVP-Fraktion beantragte Stéphane Peiry eine Rückweisung des Voranschlags, «da es der Exekutive an politischem Willen und Mut fehlt, alle überflüssigen Ausgaben tatsächlich anzupacken. Im Gegenteil, der Gemeinderat scheint sich darin zu gefallen, mit Einverständnis der ausgabefreudigen Mehrheit des Generalrats eine Defizitpolitik zu betreiben. Im Gegensatz zum Staatsrat, der einen Aktionsplan für die Gesundung der Finanzen aufgestellt hat, sieht man nichts dergleichen in der Stadt Freiburg kommen.»

Der Antrag zur Rückweisung des Voranschlags wurde mit 56 gegen 10 Stimmen bei 8 Enthaltungen abgelehnt.

Industrielle Betriebe

Der Voranschlag der Industriellen Betriebe sieht einen Einnahmenüberschuss von 56 980 Franken bei einem Total der Einkünfte von 14 109 580 Franken vor, während der Wasserpreis um 13 Rappen/m³ gesenkt wird, was zu einem Einnahmenverlust von 430 000 Franken führt.

Vient de paraître

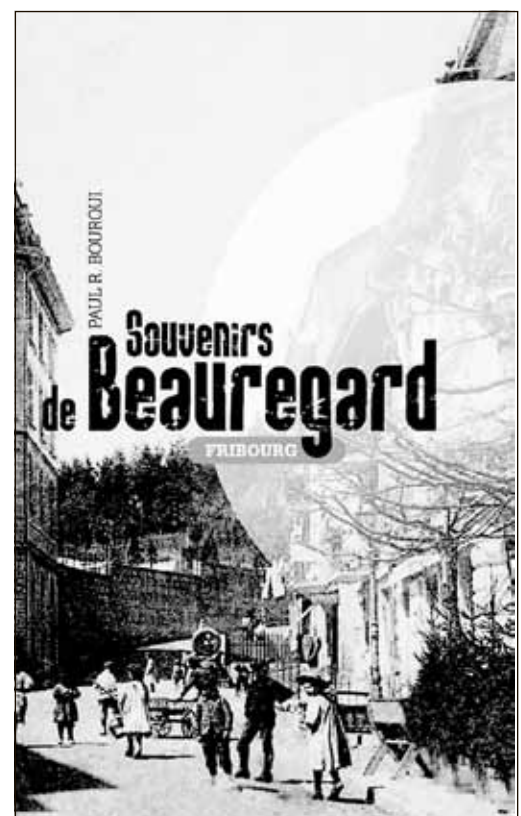
Souvenirs de Beauregard - Fribourg

Beauregard méritait bien ça! Un ouvrage fraîchement sorti de presse, édité à compte d'auteur par Paul R. Bourqui (et désormais déjà épuisé...), est consacré à Beauregard et à ses environs. A défaut – c'est à voir... – d'être touristique, ce quartier bien particulier de Fribourg, qui s'est longtemps singularisé par son art de vivre assez villageois, s'est développé dès 1880 autour de sa carrière de molasse et de sa brasserie. C'est donc tout un monde ouvrier qui s'y est créé pour offrir une possibilité de développement à l'ouest de la ligne de chemin de fer, sur ce qui était alors la proche campagne, à cheval entre Fribourg et Villars-sur-Glâne.

Ce livre aurait donc pu porter le titre «Il était une fois dans l'Ouest». Il n'a cependant d'autre jolie ambition que de raconter l'histoire de Beauregard, des origines à nos jours, à l'aide de chroniques, d'anecdotes puisées dans les archives locales, dans les archives de la presse fribourgeoise et dans la mémoire collective.

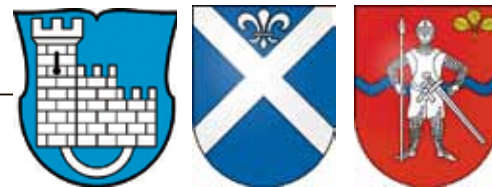
Cette passionnante chronique de quartier renvoie toutefois constamment à l'histoire de la ville de Fribourg, tant il est vrai que ce sont les hommes de tous les jours, si humbles soient-ils, qui font l'Histoire. Commerçants, artisans, propriétaires, notables, gagne-petit et besogneux modestes et prudents, peu soucieux des grands courants politiques et préoccupés avant tout d'assurer la continuité de la vie quotidienne.

Richement valorisé de plus de 600 illustrations sur 336 pages, ce bel ouvrage comble une certaine lacune historique à l'égard de l'un des quartiers un peu moins connus de Fribourg.



Les modalités du processus

FUSION 2016



Une séance réunissant, en décembre, les Conseillers communaux des Communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly a défini les modalités du processus de fusion mis en place. Les trois communes se sont mises d'accord sur une nouvelle méthode de travail consistant en la création de cinq groupes de travail, auxquels prendront part tous les Conseillers communaux.

En parallèle aux travaux entrepris au sein du comité de pilotage (Copil) – thèmes politiques, nom de la future commune, armoiries, nombre de conseillers communaux, etc. –, cinq groupes de travaux formés des conseillers communaux se réuniront dès le début 2013. Les Communes de Fribourg et Villars-sur-Glâne assument la direction chacune de deux groupes, tandis que Marly gère le cinquième. Les Conseillers communaux intégreront le groupe auquel se réfère leur dicastère et leur fonction au sein de leur commune respective. Cette démarche permettra à chacun d'échanger et de tenter de définir une vision commune pour la nouvelle entité, ou, en tous les cas, de soumettre des propositions de mise en commun des différents secteurs d'activités. Une coordinatrice a été engagée par les trois communes pour tisser un lien entre les groupes de travail et le Copil.

Les résultats des travaux réalisés dans le cadre de ce processus permettront à chacune des communes participantes de se positionner sur une volonté de fusion, de répondre à des questions encore sans réponses et de mettre en place les futures structures de la nouvelle commune fusionnée.

Ce mois, une séance du Copil a marqué le début des travaux. Une séance plénière des trois Conseils

communaux est fixée à juin 2013, et de déterminer l'évolution du projet.

Groupes de travail

Services administratifs (administration; informatique), direction: Villars-sur-Glâne.
Services à la population (ordre public; enseignement et formation; accueil extrafamilial de jour; culture, sports, loisirs & société; santé publique; affaires sociales), direction: Marly.
Services techniques (routes, voiries & parcs; génie civil, cadastre; approvisionnement en eau; évacuation des eaux; déchets), direction: Fribourg.
Aménagement (cimetière; bâtiments administratifs; mobilité; aménagement du territoire, constructions; économie), direction Fribourg.
Finances et fiscalité (finances et fiscalités; portefeuilles assurances; patrimoine financier), direction: Villars-sur-Glâne.

Des modifications dans leur gestion administrative

Accueils extrascolaires

Le secteur des Accueils extrascolaires de la Ville de Fribourg (AES) est victime de son succès: au cours de ces dernières années, le volume des inscriptions a fortement augmenté, induisant une réorganisation des inscriptions et de la facturation.

Durant l'année scolaire 2012–2013, près de 500 inscriptions sont parvenues aux AES. Avec l'entrée en vigueur de la 2^e année d'école enfantine, le secteur s'attend à recevoir entre 100 et 150 demandes supplémentaires pour la rentrée 2013–2014.

Actuellement, les parents peuvent annuler et modifier à foison l'inscription initiale de leur enfant, tout en respectant un minimum de principes. Ils peuvent, par exemple, annuler les unités réservées jusqu'à un jour avant l'accueil prévu. Avec l'augmentation du nombre de demandes, ainsi que de celle du nombre de places d'accueil, cette flexibilité du personnel devient problématique. Les animatrices doivent en effet jongler avec d'incessantes modifications journalières, pour l'organisation de l'accueil et pour la facturation.

Afin de diminuer la charge administrative et permettre un accueil des enfants dans les meilleures conditions, le secteur des AES s'est inspiré du système appliqué par les crèches depuis de nombreuses années, et met ainsi en place les modifications suivantes:

- Les parents indiqueront les unités de garde sollicitées durant la semaine. Celles-ci seront considérées comme définitives et inamovibles après la rentrée scolaire, soit dès le 1^{er} octobre.
- L'octroi d'unités supplémentaires fixes, ainsi que l'inscription d'un enfant durant l'année scolaire sera toujours possible, pour autant qu'une place soit disponible.
- Toutes les unités sollicitées dans le formulaire d'inscription seront facturées chaque mois de manière définitive, dès l'envoi de la confirmation d'inscription, même en cas d'absence de l'enfant. Pour les absences-maladie de longue durée (plus de 3 jours), une rectification pourra être apportée sur présentation d'un certificat médical.
- La facturation d'une pénalité de Fr. 20.– sera appliquée en cas de prise en charge tardive de l'enfant, soit après l'heure de fermeture de l'accueil (18 h 30).

A noter que le prix des repas, inchangé depuis août 2007, sera relevé de 50 centimes (Fr. 8.– au lieu de Fr. 7.50), en raison de l'augmentation des tarifs de plusieurs fournisseurs.



Abfall - INFO - Déchets

Mégots: une pollution urbaine et environnementale

Dans les lieux publics, en ville ou dans la nature, les mégots jetés négligemment par terre ne sont, à l'évidence, pas beaux à voir. Ils ne gênent pas seulement l'œil mais nuisent également à l'environnement. Le ramassage des mégots dans les espaces publics demande un grand effort de nettoyage et implique des coûts importants. Comment donc lutter contre ce phénomène?

Abandonner son mégot par terre: une habitude (trop) bien ancrée

Depuis l'introduction de la nouvelle réglementation interdisant la fumée dans les lieux publics et les lieux de travail, les fumeurs se retrouvent plus fréquemment à l'air libre, devant les restaurants, les magasins ou les entrées d'immeubles administratifs pour fumer leur cigarette. Il arrive hélas trop souvent que les mégots soient abandonnés par terre, même malgré la présence de cendriers à ces endroits. Laisser son mégot par terre à l'arrêt de bus, le jeter dans les canalisations ou l'écraser sur la pelouse restent des habitudes malheureusement bien ancrées.

Une pollution pour la nature et l'environnement

Les filtres de cigarettes absorbent la plus grande partie des substances nocives présentes dans les cigarettes, à savoir la nicotine, les résidus de pesticides ou de métaux lourds, etc. Les mégots qui se retrouvent dans la nature contiennent toujours ces substances et constituent, par conséquent, une pollution grave pour la faune et la flore. Les mégots lâchés dans les égouts terminent souvent leur vie dans les océans, où ils sont un vrai danger pour la vie des poissons. Abandonné dans la nature, un mégot met jusqu'à deux ans pour se décomposer.



Frais de nettoyage élevés

Le «littering» coûte aux communes suisses 144 millions de francs par an (étude OFEV 2012). L'enlèvement des mégots représente une partie importante de ce chiffre, soit 36%, et se monte en Suisse, chaque année, à 52 millions de francs pour la collectivité. A Fribourg aussi, le ramassage des mégots par les cantonniers représente de nombreuses heures de travail au quotidien. Cette tâche se révèle particulièrement difficile lorsque ceux-ci sont disséminés autour des arbres ou entre les pavés.

Fribourg, ville propre

Dans le cadre de sa campagne «Fribourg – Ville propre», le Secteur de la voirie envisage différentes mesures de lutte contre les mégots disséminés, telles que des campagnes de sensibilisation pour rendre les fumeurs attentifs au problème ou encore la recherche de collaboration avec les restaurants et les commerces pour la pose de cendriers devant leurs établissements.

Dans le cadre de la visite des ambassadeurs IGSU en ville de Fribourg en été 2012, plusieurs centaines de petits cendriers de poche ont déjà été distribués aux fumeurs. Ces «Pocketbox» peuvent être commandés gratuitement sur internet par les privés: www.pocketbox.ch

Il est temps que les habitudes trop bien ancrées changent et que l'élimination correcte du mégot – dans un cendrier et non pas par terre – devienne la règle.

Zigarettenstummel verschmutzen die Stadt und die Umwelt

An öffentlichen Orten, in der Stadt und in der Natur bieten achtlos geworfene Zigarettenstummel ein unschönes Bild. Sie sind nicht nur ein Ärgernis für das Auge, sondern schaden auch der Umwelt. Das Aufsammeln der Zigarettenstummel im öffentlichen Raum erfordert einen grossen Arbeitsaufwand und entsprechende Kosten. Welche Lösungen bieten sich an?

Achtloses Wegwerfen von Zigarettenstummeln – eine (zu) gängige Praxis

Seit der Einführung der neuen Gesetzgebung, welche das Rauchen an öffentlichen Orten und am Arbeitsplatz verbietet, wird vermehrt draussen, vor Restaurants, Geschäften oder Bürogebäuden geraucht. Leider wird dabei der Zigarettenstummel allzu oft achtlos auf den Boden geworfen – dies auch, wenn Aschenbecher vorhanden sind. Den Zigarettenstummel an der Busstation auf den Boden zu werfen, diesen in die Kanalisation zu schippen oder auf Rasenflächen auszudrücken, sind allgemein gebräuchliche Praktiken, die leider nur schwer zu ändern sind.

Eine Verschmutzung der Natur und der Umwelt

Zigarettenfilter absorbieren einen grossen Teil der Schadstoffe, welche in den Zigaretten vorhanden sind: Nikotin, Anteile an Pestiziden und Schwermetallen und anderes mehr. Stummel, die in der Natur enden, enthalten all diese Schadstoffe und können somit für Fauna und Flora gravierende Folgen haben. Über die Kanalisationen gelangen die Zigaretten in die Ozeane, wo sie zur tödlichen Gefahr für die Fische werden. Ein Zigarettenstummel braucht 1-2 Jahre, bis er sich in der Natur zersetzt.

Hohe Reinigungskosten

Littering kostet die Schweizer Gemeinden insgesamt 144 Mio. Fr. pro Jahr (Studie BAFU 2012). Ein grosser Teil davon, d.h. 36%, entfallen auf die Entsorgung der liegengelassenen Zigarettenstummel. Das sind in der Schweiz jährlich 52 Mio. Fr., die von der Allgemeinheit berappt werden. Auch in Freiburg verursacht die Entfernung der Zigarettenstummel täglich einen grossen Arbeitsaufwand für das Reinigungspersonal. Dieser ist besonders hoch, wenn die Stummel unter Bäumen oder zwischen den Pflastersteinen liegen.

«Saubere Stadt Freiburg»

Im Rahmen der Kampagne «Saubere Stadt Freiburg» plant das Strasseninspektorat verschiedene Massnahmen gegen das Phänomen der liegengelassenen Zigarettenstummel. So sind Sensibilisierungskampagnen für die Raucher sowie die Zusammenarbeit mit Restaurants und Läden bezüglich der Anbringung von Aschenbechern vor ihren Geschäften geplant.

Im Rahmen der Interventionen der IGSU-Botschafter wurden im Sommer letzten Jahres in der Stadt Freiburg Hunderte von kleinen Taschenaschenbechern verteilt. Diese sogenannten «Pocketbox» können auch von Privaten gratis bezogen werden unter www.pocketbox.ch



Es ist zu hoffen, dass das «Gentlemandelikt» des achtlosen Wegwerfens von Zigarettenstummeln bald ein Ende hat und die richtige Entsorgung im Aschenbecher zur Regel wird.

Un bel anniversaire pour la scène avant-gardiste fribourgeoise

30 ANS DE FRI-SON!



L'association Fri-Son, qui gère la salle de concert du même nom à la route de la Fonderie 13, fête ses 30 ans d'existence. Au programme, des festivités tout au long de l'année 2013 et un livre. Flash-back sur les origines.

Fri-Son, un pari a priori complètement délirant. Celui de faire émerger une culture différente et novatrice au cœur d'une ville réputée conservatrice. Et pourtant, quelques mois seulement après son ouverture, en 1983, le club se constitue une réputation nationale, puis internationale dans le circuit des musiques actuelles. Au fil des décennies, Fri-Son s'agrandit, mais maintient sa tradition d'excellence. Nirvana, Beck, Moby, Muse, Massive Attack: il accueille quelques-uns des plus grands noms des scènes rock ou électro internationales. Comment en est-on arrivé là?

Les punks européens

Dans les grandes villes d'Europe, vers la fin des années 1970, les enfants du punk prennent leur destin en main et s'emparent d'espaces laissés à l'abandon par la désaffectation des usines, pour créer quantité de nouvelles salles de concerts. Pour la jeunesse des villes, ces nouveaux lieux amènent quelque chose de réellement neuf, une autre façon de concevoir la vie nocturne.

A Fribourg, pas de rock

Or à Fribourg, à l'image de l'industrialisation du canton, le développement de la vie nocturne accuse un très net temps de retard. La musique *live* se résume à ces groupes de bal qui reprennent Police ou Pink Floyd dans les bistrotts de campagne. Pourtant, l'impulsion créative issue du punk va lentement faire son œuvre. En 1979, Franz Treichler (futur chanteur des Young



[Photo Stéphane Schmutz]

Gods), Jacques Schouwey et Cesare Pizzi, trois Fribourgeois, fondent le tout premier groupe punk enregistré dans le canton: Johnny Furgler & the Raclette Machine. Le groupe s'est lié d'amitié autour de Cosmos, le magasin de disques que Jacques Schouwey tient à la rue de Lausanne, secondé par Heleen Wubbe. Le magasin devient le lieu de rassemblement privilégié d'une poignée de passionnés à la recherche de sons novateurs. Rapidement, une nouvelle envie se fait sentir, celle de faire venir à Fribourg ces groupes qui les passionnent et qui n'ont guère droit de cité dans la région.

Un projet de centre alternatif à l'Hôpital des Bourgeois?

Le contexte y semble favorable: en Suisse, la jeunesse de plusieurs grandes villes se mobilise pour obtenir des locaux autogérés. Si à Fribourg, on n'observe guère de mouvement de jeunesse massif, les exemples lausannois («Lôzane bouge!») ou zurichois («Züri brännt!») sont relayés dans la presse locale. Cela donne des idées à Jean-François Richard, jeune étudiant en économie. Pour son mémoire de licence universitaire, il s'intéresse à l'utilisation de la ruineur comme stratégie de communication pour imposer un projet difficilement vendable de premier abord. Peu convaincu, son directeur de mémoire lui propose de mettre son idée en pratique: Ri-

chard va demander l'ouverture d'un centre culturel alternatif en ville de Fribourg. Et ce, dans un lieu précis: l'ancien Hôpital des Bourgeois. La bâtisse a beau être «abandonnée» depuis 20 ans, la symbolique reste lourde. Une assemblée est alors convoquée au Café des Tanneurs. Il devient très vite évident que le projet rencontre un intérêt bien réel: la séance attire plusieurs dizaines de personnes et signe l'acte officiel de la naissance de l'association Fri-Son.

Musiques actuelles vs fanfares

Une requête officielle est alors soumise aux autorités. Même si les musiques «actuelles» ne pèsent alors pas lourd face aux incontournables fanfares, les autorités de la ville donnent leur accord. La Commune remet alors les clés d'une partie de l'ancien Hôpital des Bourgeois. L'aménagement des lieux débute immédiatement. Faute de moyens importants, il mobilise la débrouille et la créativité de chacun. Travailleurs, étudiants, chômeurs: tous sont invités à contribuer. En février 1983, Fri-Son peut organiser son tout premier concert. Durant les premiers mois, l'affiche se compose de groupes rock ou jazz suisses. Mais rapidement, le jeune club parvient à attirer quelques-uns des plus grands noms de l'underground rock londonien ou new-yorkais. Le miracle opère: la pertinence et la passion de l'équipe de programmation, l'énergie vitale de

ses bénévoles et la magnanimité de la Commune permettent à Fri-Son de se muer en une étape-clé du circuit avant-gardiste européen. De toute la Suisse, on se presse à Fribourg pour découvrir les pionniers gothiques, industriels ou free jazz.

Un million de spectateurs, des festivités et un livre!

30 ans, 1 million de spectateurs, 3300 groupes, 3000 événements, 1000 collaborateurs et deux déménagements plus tard, Fri-Son est fier de pouvoir continuer sa mission et se réjouit de fêter cet anniversaire avec son public. Cette année particulière sera marquée par deux principaux événements. Tout d'abord, Fri-Son propose une série de soirées labellisées «30 ans», représentatives de la ligne directrice de sa programmation. Ensuite, Fri-Son prépare un livre pour l'automne 2013. Musique, anecdotes, photos, affiches: cet ouvrage richement illustré se veut le reflet exhaustif de la passionnante histoire de Fri-Son.

Matthieu Chavaz, rédacteur principal du livre des 30 ans de Fri-Son

Daniel Prélaz, chef de projet de livre des 30 ans de Fri-Son

Gil Vassaux, secrétaire général de Fri-Son

Soutenez le livre consacré à Fri-Son!

Afin de mener à bien ce projet, votre soutien est sollicité. Si vous souhaitez précommander un exemplaire ou faire une contribution financière, vous pouvez le faire via le site www.wemakeit.ch.

Toute l'équipe de Fri-Son remercie chaleureusement son public fidèle, ses efficaces collaborateurs et ses précieux partenaires privés et publics.

Un nouveau cadre de référence pour la politique culturelle régionale

DES ASSISES DE LA CULTURE DANS LA RÉGION FRIBOURGEOISE

Coriolis Infrastructures, l'Agglomération de Fribourg et la Ville de Fribourg ont lancé la tenue des Assises culturelles dans la région fribourgeoise. Ces Assises ont pour objectif de définir un nouveau cadre de référence pour la politique culturelle régionale en mobilisant les citoyens et les professionnels du secteur culturel.

Le 19 décembre 2011, l'inauguration de la salle de spectacle «Equilibre» marquait la fin du cycle ouvert 10 ans auparavant par l'élaboration du concept Coriolis et son plan d'action pour une politique culturelle régionale fribourgeoise. La mise en œuvre de ce concept a notamment permis la création d'infrastructures culturelles d'envergure et le développement de la région fribourgeoise comme pôle de compétences artistiques.

Dans le but de poser un nouveau cadre de référence pour ladite politique, l'association de communes Coriolis Infrastructures, l'Agglomération de Fribourg et la Ville de Fribourg se sont regroupées et souhaitent mobiliser les professionnels du secteur culturel et les citoyens pour faire un état des lieux, débattre et proposer de nouvelles lignes de conduite en matière culturelle.

Processus

Les 3 entités ont confié à M^{me} Natacha Roos, chef du Service culturel de la Ville de Fribourg, un mandat partiel pour la conduite des assises et la rédaction du rapport final. Le contenu sera alimenté par les spécialistes et les milieux concernés, tandis que les décisions se prendront au niveau politique, dans une dynamique de «bottom up», c'est à dire de bas en haut.

Moyens

Afin de poser un nouveau cadre de référence pour la politique culturelle régionale, deux moyens vont être mis en œuvre:

- Un groupe de travail composé de 8 à 12 membres aura pour tâches l'actualisation de la *Charte fondamentale* de Coriolis Infrastructures (2002), ainsi que l'actualisation des *Objectifs généraux, stratégie et mesures du concept Coriolis* (2009). Il se réunira mensuellement de mars à octobre 2013.
- Il est prévu d'ouvrir la discussion avec les milieux concernés et les citoyens sous forme de conférences ou de débats publics, qui traiteront de thématiques culturelles précises. Certaines questions culturelles pourront également être traitées dans des sous-groupes de travail mis sur pied au besoin.

Organisation

Le comité de pilotage, composé de Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine et président de Coriolis Infrastructures, René Schneuwly, président du Comité d'agglomération, syndic de Granges-Paccot et Pierre-Alain Clément, syndic de la Ville de Fribourg, président de la Commission culturelle de l'agglomération, après un appel à candidatures, va constituer le groupe de travail, qui sera composé de 8 à 12 membres. On y veillera à la représentativité des disciplines artistiques, des sensibilités culturelles, ainsi qu'aux qualités individuelles requises en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Calendrier

- **28.02.13:** soirée de lancement officiel des Assises de la culture, à 19 h 30, à Equilibre.
- **Mars à octobre:** réunions du groupe de travail.
- **Fin 2013:** rapport de synthèse.
- **Printemps 2014:** adoption du rapport final par les entités politiques et définition des nouveaux objectifs de politique culturelle régionale.

Contact

Natacha Roos, coordinatrice des Assises de la culture dans la région fribourgeoise, chef du Service culturel de la Ville de Fribourg: 026 351 71 41 ou 079 585 90 27. culture@ville-fr.ch

Au-delà du «Röstigraben»

Le Kellerpoche fête ses 20 ans! Das Kellerpoche feiert sein 20jähriges Jubiläum!



Depuis 1968, le théâtre sis à la rue de la Samaritaine 3 accueille des créations bilingues allemand / français. Les fondateurs ayant quitté les lieux en 1992, le Théâtre du Stalden fut rebaptisé Kellertheater Freiburg/Théâtre de poche, connu depuis 20 ans sous le nom de Kellerpoche.

Das heisst, der Name setzte sich zusammen aus den beiden Namen «Keller» (deutsch) und «poche» (französisch). Bekannte Grössen waren hier zu Gast wie Massimo Rocchi, Franz Hohler, Pipo Polina und Linard Bardill, Ackapikels, Les 3 Suisses, usw. Depuis lors, la cave de 65 places offre des spectacles tout public, pour adultes et enfants, et permet aux artistes plasticiens d'exposer dans sa petite galerie. Lokale Gruppen wie DFTG («Facebook Leichen»), Theater-Zyt («Rain Man»), Figurentheater Susi Fux und Studententheater sind regelmässig zu Gast. Es wurden auch Eigenproduktionen kreiert.

Au-delà du «Röstigraben», le public a pu, cette saison, découvrir les productions de Bern ist überall (Antoine Jaccoud, Beat Sterchi, Michael Pfeuti), Fabian Lau, Daniel

Wisler et la C^o Les Anes Volants avec «Ibrahim, les fleurs du Coran», dans les deux langues; il est encore invité à voir prochainement: Eveline Dietrich («Jobert und Pancetta»), Theaterschule Comart (ZH), Rhaban Straumann und der Romand Carlos Henriquez (Peutsch) in «I bi nüt vo hie».

Pour son jubilé, le Kellerpoche offre une entrée gratuite aux 3 premières personnes qui s'annoncent le jour du spectacle au 076 559 40 88. Das Kellerpoche offeriert zum Jubiläum den drei ersten Personen einen Gratiseintritt am Veranstaltungstag über 076 559 40 88.

APPEL D'OFFRE: Le Kellerpoche invite les compagnies de théâtre, musiciens et artistes locaux à soumettre leur projet pour la saison 2013–2014 avant le 31 mai 2013.

ANGEBOT: Das Kellerpoche lädt lokale Theatergruppen, Musikanten und andere Künstler dazu ein, ihr Projekt für die Saison 13–14 bis zum 31. Mai 2013 einzureichen.

Nadine Sauterel et Gerhard Kanobel

Kellerpoche, rue de la Samaritaine 3, 1700 Fribourg, 026 323 21 22



VOTATION DU 3 MARS 2013



ABSTIMMUNG VOM 3. MÄRZ 2013

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **3 mars 2013**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire «contre les rémunérations abusives»?
3. Acceptez-vous la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (loi sur l'aménagement du territoire, LAT)?

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi, à 17 h 00, et au plus tard jusqu'à dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L'/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: **mardi 26.02.2013, à 12 heures.**

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: **dimanche 1.03.2013, à 12 heures.**

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **3. März 2013** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 15. Juni 2012 über die Familienpolitik annehmen?
2. Wollen Sie die Volksinitiative «gegen die Abzockerei» annehmen?
3. Wollen Sie die Änderung vom 15. Juni 2012 des Bundesgesetzes über die Raumplanung (Raumplanungsgesetz, RPG) annehmen?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTER STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17.00 Uhr bis spätestens sonntags um 9.00 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses, Rathausplatz 3, erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: **Dienstag, den 26.02.2013, um 12.00 Uhr.**

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: **Sonntag, den 1.03.2013, um 12.00 Uhr.**

En concert à Equilibre les 2 et 3 février



LA CONCORDIA FÊTE LES 20 ANS DE DIRECTION DE SON CHEF JEAN-CLAUDE KOLLY

Voilà 20 ans déjà que Jean-Claude Kolly dirige la Concordia avec panache! La fidélité de ce brillant chef d'orchestre fribourgeois lui a permis de transformer avec doigté la Concordia en harmonie d'excellence, perpétuant ainsi le travail de qualité de ses prédécesseurs. Sa recherche constante de la perfection est à la base des nombreux succès remportés par le Corps de musique officiel de la Ville de Fribourg.



3 février à 16 h à la salle Equilibre à Fribourg. Le programme fait la

part belle à la musique dansante. L'entrée y est libre.

La Concordia en bref

La Concordia a été fondée en 1882. Elle a reçu le titre de Corps de Musique officiel de la Ville de Fribourg en 1938. Depuis sa fondation, la Concordia a compté 25 directeurs, dont quelques illustres figures, parmi lesquelles Léon Stoecklin, Philippe-Jules Godard,

Bernard Chenaux et Eric Conus. Elle compte plus de 75 musiciennes et musiciens. La moyenne d'âge est de 34 ans.

Une tournée de concerts dans le canton de Fribourg est au programme 2013 de la Concordia: le 26 avril à l'Univers@lle de Châtel-St-Denis, le 22 juin à la salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac et le 11 novembre à la salle Podium de Guin.

Au Musée d'art et d'histoire de Fribourg

Découverte du mardi

Fascinante Marie-Antoinette, une figure aux multiples visages: deux Bustes de Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine, 1866, par Marcello

En 1864-1866, Marcello réalise deux imposants bustes en marbre de Marie-Antoinette. L'un représente la fille de Marie-Thérèse d'Autriche en dauphine, en 1774; l'autre, nous montre le visage de la reine veuve au Temple, en 1793. Le choix du sujet par l'artiste ne relève pas du hasard: sous le Second Empire, sous l'impulsion de l'impératrice Eugénie, se manifeste une grande curiosité pour tout ce qui touche à la dernière reine de France. En choisissant de travailler sur la figure de Marie-Antoinette, Marcello cherche-t-elle à entrer plus avant dans les bonnes grâces de l'épouse de Napoléon III, au buste de laquelle elle travaille en parallèle dans ces années-là?

Les deux bustes sont exposés au Salon de 1866 et, surtout, à l'Exposition universelle de Paris de 1867. Ils y obtiennent un succès remarqué, malgré les difficultés d'exécution qu'avoue l'artiste elle-même, pour un «type, qui n'est pas sculptural au fond».

Fière de son travail, la duchesse Colonna fera figurer ses «deux Marie-Antoinette» dans sa série de «bustes héroïques».

Pour travailler, l'artiste disposait d'un vaste corpus d'œuvres représentant la reine. Marie-Antoinette a été l'une des premières à saisir l'importance du portrait comme vecteur d'image dans le public. Elle a été la souveraine de France la plus portraiturée de son vivant et la mieux connue du public, grâce à la diffusion des portraits gravés. Cette utilisation de l'image, à laquelle la reine recourt tout au long de son règne, jouant sur plusieurs registres, n'eut pas de heureux effets: elle s'est en réalité retournée contre la souveraine, que le public finit par taxer de frivolité et de goût pour les dépenses immodérées. La presse satirique ne manqua pas de la caricaturer à son tour. A la veille de la Révolution, l'image de la reine était très gravement atteinte dans le public.

Peu après son exécution, le 16 octobre 1793, Marie-Antoinette entre dans une phase de réhabilitation et de sanctification, liée à l'idéologie légitimiste. C'est alors l'image de la reine et de la mère martyre qui prédomine. Puis, la personne historique cède peu à peu la place à un personnage à multiples facettes, dont s'emparent la littérature et les beaux-arts. Le Second Empire marque, à cet égard, une étape importante dans la fabrication d'un personnage et d'un mythe, qui continuent aujourd'hui à fasciner le public le plus large.

Ces deux bustes de Marie-Antoinette seront présentés par Alexandre Dafflon, archiviste-paléographe et directeur des Archives de l'Etat de Fribourg, le **mardi 12 février, à 18 h 30**, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, dans la série «Découverte du mardi» (entrée libre).

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), rue de Morat 12, Fribourg – tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



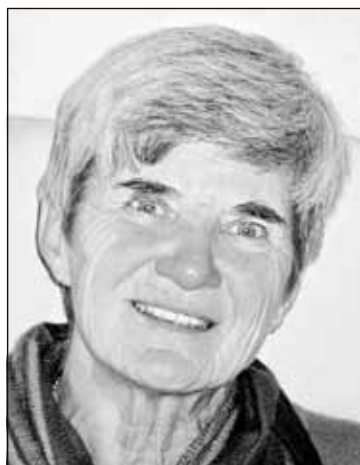
Bustes de Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine, 1866, par Marcello.



[© MAHF/ Photo Primula Bosshard]

«Grandes figures du sport à Fribourg: que sont-elles devenues?» (4)

MADELEINE WUILLOUD, SKIEUSE SANS PEUR ET SANS REPROCHE



Elle dévalait les pentes comme une fusée. Dans un canton préalpin où les skieurs ont en général plutôt du mal à s'affirmer, Madeleine Wuilloud sortit d'emblée du lot pour connaître ensuite une brillante carrière internationale, sans doute trop courte aux yeux de ses nombreux fans.

Née à Fribourg, mais Valaisanne d'origine, Madeleine Wuilloud avait de qui tenir puisque son père n'était autre que l'inspecteur cantonal des sports, décathlonien dont le fier maintien et les allures martiales sont restés dans toutes les mémoires des collégiens de Saint-Michel astreints aux épreuves de l'EPGS. Un fort caractère dont la jeune Madeleine a sans doute hérité et qui n'était pas de trop dans un milieu où, à l'époque déjà, il y avait beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Premières armes au Lac Noir

Nous sommes au début des années 1960 et Madeleine Wuilloud, qui a fait ses premières armes sur les pistes du Lac Noir, truste les succès dans les championnats fribourgeois, où elle n'a pas de rivale à sa mesure. Très vite, alors qu'elle n'a que quinze ans, elle s'affirme également sur les plans régional et national et participe aux compétitions

seniors. Vu son immense talent, on lui propose alors de s'entraîner en Valais, où elle trouve des conditions d'entraînement idoines. Madeleine progresse encore et décroche, comme à Fribourg, les titres valaisans dans toutes les disciplines. En 1963, elle remporte son premier succès important sur le plan international avec la descente de la Coupe d'Europe des jeunes à Mürren. Bien que la descente soit sa discipline de prédilection, elle brille également en slalom (3^e) et enlève le combiné. Sur sa lancée, elle remporte le Championnat suisse de descente juniors et termine deuxième de la descente seniors. A 17 ans, elle fait tout naturellement son entrée dans les cadres de l'équipe nationale A. L'année 1963 la verra encore devenir championne d'Europe junior et remporter à Sankt-Moritz la descente de sélection pour les Jeux olympiques d'Innsbruck.

Championne des Etats-Unis!

Dès 1964, elle participe aux grandes compétitions internationales de la FIS. Ce doit être une grande année puisque c'est celle des JO. Mais, comble de malchance, souffrant d'une otite aiguë, Made-

leine n'est pas en mesure de prendre le départ des compétitions prévues à Innsbruck. Malgré plusieurs succès dans des joutes mineures, Madeleine n'obtient «que» la troisième place de la descente des Championnats suisses et, en cette année noire, subit une commotion cérébrale lors du slalom géant. L'année 1965 commencera mieux avec l'entrée de Madeleine Wuilloud dans la première série FIS. Mais la poisse colle à ses spatules et à Narvik, en Norvège, elle est victime de la rupture d'un tendon d'Achille. Une vilaine blessure, assortie de complications suite à des soins inadéquats... La saison 1966 sera heureusement d'une meilleure veine. Madeleine remporte la descente d'Abetone en Italie. La forme est là et elle obtient l'un des plus retentissants succès de sa carrière avec la descente du Championnat des Etats-Unis dans le Vermont, ce qui lui vaut les grands titres de *Sports Illustrated* et... une Pontiac! En août, elle participe aux Championnats du monde de Portillo au Chili, où les Françaises raffent tous les titres, Erik(a) Schinegger – qui était en fait un homme – ayant restitué à Marielle Goitschel la médaille d'or qu'elle ou plutôt qu'il avait remportée en des-

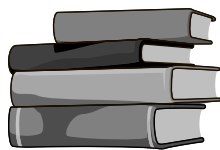
cente... C'est néanmoins une excellente année pour Madeleine qui est quatrième mondiale aux points FIS. L'année 1967 lui sourira également. Madeleine Wuilloud établit un nouveau record de la piste du Gornergrat à Zermatt. Elle met aussi fin au règne des sœurs Obrecht en remportant le titre de championne suisse de descente à Pontresina. De bon augure pour l'année 1968, celle des Jeux olympiques. Cette fois, Madeleine y participe bel et bien. Mais le parcours de la descente n'est pas à sa convenance. En revanche, Madeleine, la rage au ventre suite à une injuste rocade de dossards au sein de l'équipe nationale, est tout près de signer un exploit lors du géant. Mais, tandis qu'une médaille se profile, la Fribourgeoise chute à trois portes de l'arrivée...

Pour Madeleine Wuilloud, la skieuse, la boucle est bouclée. Elle mettra un terme à sa carrière alors qu'elle n'a que 22 ans... «*J'ai pensé qu'il y avait peut-être autre chose à faire dans la vie...*». Elle, la skieuse sans peur et sans reproche, avoue aussi avoir soudainement eu conscience de prendre des risques insensés. Devenue Madeleine Combelles à la ville, l'ex-championne vit aujourd'hui à Neyruz. Personnalité attachante, elle ne sombre pas dans la nostalgie, même si elle excelle à égrener des souvenirs dont on ne se lasse point. «*Durant ces longs voyages, les Françaises jouaient à la belote et nous lisions Dostoïevski!*». Les vieilles rivalités ont la vie dure. Mais les championnes du temps passé ont aujourd'hui entermé la hache de guerre. «*Avec Agnès Coquoz qui possède un restaurant, Fernande Bochatay et d'autres, nous nous revoyons régulièrement*», confesse Madeleine Combelles-Wuilloud devant un verre de blanc du Domaine de Diolly, dont elle est l'heureuse copropriétaire.

André Winckler



A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

La septième vague, roman de Daniel Glattauer. Léo et Emmi s'éprennent l'un de l'autre, par le biais d'une messagerie électronique. Pourtant, Emmi a une famille et Léo débute une histoire avec une jolie femme. De plus, ils ne se sont jamais rencontrés, estimant préférable de mystifier une liaison virtuelle plutôt que de désillusionner leur si parfaite histoire en se découvrant. Ils oublient que la vie est une suite d'obstacles et d'imprévus... qui promet de faire chavirer leurs sentiments. Suite de *Quand souffle le vent du nord*, ce roman stupéfie par son originalité, débordé de romantisme épistolaire joliment rédigé.

Le tableau de Pilate, roman de Craig Smith. Pilate est le nom de la montagne proche de Lucerne où vit l'auteur américain Craig Smith. C'est aussi le patronyme du prénommé Ponce, commanditaire de l'unique tableau d'après nature représentant Jésus dans ses derniers instants de vie. Cette toile aurait le pouvoir fascinant de donner la vie éternelle. Autant dire que deux mille ans de secrets, de convoitises et de cadavres entourent cette œuvre d'art. Pour l'amour du risque, la riche veuve et aventurière anglaise Kate Kenyon et son amant Ethan Brand succombent à la tentation de dérober ce portrait et débarquent en Suisse. Auraient-ils dû mieux se renseigner sur le pedigree de l'actuel propriétaire de la peinture?

Au sud de notre âme, roman policier de Nicolas Maradan. Ari Beauvallet est journaliste à *La Tribune de Fribourg*. Au menu de l'actualité, une jeune femme a été assassinée sur les rives de la Sarine, à côté du pont de Saint-Jean. La victime est une prostituée travaillant à l'Auberge des Petits Désirs, située à la Grand-Fontaine. Toute ressemblance avec cette fiction n'est pas fortuite pour Nicolas Maradan, journaliste à *La Liberté*. Il y a deux ans, alors que le canton de Fribourg se dote d'une loi relative à l'exercice de la prostitution, il traite le sujet pour le quotidien et trouve ainsi le sujet de son premier

roman, liant intrigue policière et réflexion sur le métier de journaliste.

L'amour et des poussières, roman de Clémence Boulouque. Dora, photographe célèbre, quitte Paris pour s'établir à New York. En fuyant le succès, la vie parisienne et les amours sans lendemain, Dora espère se reconstruire et trouver le bonheur. Elle reprend des études, devient l'assistante de Steve, brillant professeur souffrant d'une maladie incurable. Elle lui confie son histoire avec Ari, l'homme qu'elle vient de rencontrer et qui lui voue un amour absolu. Entre bonheur et peine, amour et haine, le texte de Clémence Boulouque ne laisse pas indifférent. Son écriture intense, riche et soignée sert à merveille le thème de ce roman.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:

www.bibliothequefribourg.ch

Exposition d'Yvonne Gendre, à voir jusqu'au 9 mars

Habitante de Fribourg, Yvonne Gendre est membre de la société des Imagiers de la Gruyère. La passion de l'aquarelle l'anime depuis fort longtemps.

Contes pour enfants avec Caroline
Vendredi 22 février, 22 mars et 19 avril à 16 h 30.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Kreuz und quer durch die Bibliothekslandschaft 2013

Romane

Corinna Bille: Schwarze Erdbeeren. Verschiedene Erzählungen von der Liebe schildern schonungslos deren Lust und Schrecken, Verzauberung und Untergang. Sie prangern bigotte Lebensweisen und Lebenslügen im Allgemeinen an. Diese Neuauflage der Autorin aus dem Wallis machte sie im 20. Jahrhundert auch in Frankreich bekannt und wurde zu einem Klassiker der modernen Romandie, der aber auch bestens in die heutige Zeit passt.

Kaspar Schnetzler: Nach Berlin.

Der Autor erzählt die vermeintliche Liebesgeschichte zwischen einer Berliner Juristin und einem Zürcher Germanisten, die ihren Anfang im Jahre 1966 nimmt, als Wenzel Morgenthaler nach Berlin reist, um die Deutschen in ihrer Gegenwart mit ihrer Geschichte kennenzulernen.

Alex Capus: Skidoo. Meine Reise durch die Geisterstädte des Wilden Westens. Bankräuber und Totengräber, Glücksritter, schlaue Indianer und traurig scheiternde Erfinder: Auf seiner Reise in den Wilden Westen hat Alex Capus in Geisterstädten übernachtet, ist in verlassene Silberminen gestiegen und hat im Death Valley nach Spuren von Postkutschenräubern gesucht. Dabei kommt er Geschichten auf die Spur, die fesselnder sind als jeder Western.

Sachbücher

Rolf Dobelli: Die Kunst des klaren Denkens und Die Kunst des klugen Handelns. Viele Leser begeistern sich für Rolf Dobbells Texte über unsere häufigsten Denkfehler. Doch wer seine Ratschläge beherzigt, die er mit viel Sachkenntnis und Erfindungsgabe weitergibt, ist noch lange nicht aus dem Schneider, denn auf dem Weg vom Denken zum Handeln lauern weitere Fallstricke. Zwei Bücher, mit unzähligen Hilfsangeboten für das Meistern des Alltags.

Yiwu Liao: Die Kugel und das Opium – Leben und Tod am Platz des Himmlischen Friedens. Am 4. Juni 1989 mobilisierte die chinesische Regierung die Volksbefreiungsarmee, um die friedlichen Demonstrationen zehntau-

sender Studenten niederzuschlagen. Am Platz des Himmlischen Friedens richteten sie ein Massaker an, das die Welt schockierte. Die Umstände, die dazu führten und politische Aktionen, die heute noch nachhallen, werden authentisch dargestellt.

Simea Schwab: Fussnotizen aus meinem Leben. Simea Schwab lebt in Kerzers. Sie ist körperlich behindert, meistert ihr Leben ohne Arme jedoch auf eindrückliche Art. Die Lebensfreude und das Gottvertrauen der Theologin sind ansteckend, ihr Leben ungemein fesselnd.

Filme auf DVD

Xavier Koller: Eine wen iig – dr Dällebach Kari. Spätestens seit dem erfolgreichen Musical ist uns das Schicksal des Berner Originals bekannt.

Escape from Tibet – Wie zwischen Himmel und Erde. Die junge Medizinstudentin Johanna will hoch hinaus: In Tibet möchte sie einen Achteausender bezwingen. Auf einer ihrer Trekkingtouren macht sie eine Entdeckung, die ihr Leben von Grund auf verändert.

Für neugierige Kinder erzählt die Märchenfee *Dominique* farbige Geschichten am Freitag 1. Februar und 1. März von 17.15 bis 17.50 Uhr.



DEUTSCHE
BIBLIOTHEK
FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfribourg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr

Am Montag bleibt die Bibliothek geschlossen. Vor Feiertagen dauert die Ausleihe bis 16 Uhr. Geöffnet während der Ferien.

Rentes AVS/AI et prestations complémentaires (PC)

Les montants pour 2013

A partir du 1^{er} janvier 2013, les rentes AVS/AI s'élèvent à:

- par personne, entre Fr. 1170.– minimum et 2340.– maximum

Prestations complémentaires (PC)

Afin de pouvoir bénéficier d'une prestation complémentaire à l'AVS / AI, il faut que les dépenses annuelles reconnues soient plus élevées que les revenus annuels déterminants.

Pour une meilleure compréhension du calcul de l'octroi d'une Prestation complémentaire (PC), il faut tenir compte

- a) **dans les revenus** (annuels),
- de toutes les rentes AVS / AI et pensions reçues
 - évent. du 2/3 des salaires (nets), moins une franchise de Fr. 1000.– pour personne seule et Fr. 1500.– pour couple
 - une partie de votre éventuelle épargne soit 1/10 pour les rentiers AVS et 1/15 pour les rentiers AI, moins une franchise de Fr. 37 500.– pour une personne seule, Fr. 60 000.– pour un couple et Fr. 15 000.– par enfant
 - les intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne
- b) **dans les dépenses** (annuelles), on peut déduire
- un montant **forfaitaire** pour les besoins vitaux,
 - **pour une personne seule** **Fr. 19 210.– par an**
 - **pour un couple** **Fr. 28 815.– par an**
 - les primes de caisse-maladie, selon un forfait de Fr. 4656.– par an et par adulte / Fr. 4332.– pour les adolescents de 19–25 ans / Fr. 1080.– pour les enfants de moins de 18 ans
 - le loyer avec les charges, mais au maximum Fr. 13 200.– pour une personne seule et Fr. 15 000.– pour un couple
- c) **en conclusion**, si le total des dépenses est plus élevé que les revenus, le droit de prétendre à une éventuelle prestation complémentaire est constitué.

La Caisse de compensation du canton de Fribourg verse une prestation complémentaire qui couvre cette différence. Les assurés/dés déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent en tout temps demander la révision de celle-ci lorsqu'un changement notable de leur situation personnelle est survenu (par ex. augmentation du loyer).

Renseignements complémentaires

les personnes résidant dans les homes peuvent s'informer auprès de leur établissement ou à la Caisse de compensation du Canton de Fribourg (tél. 026 305 52 52)

pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des Prestations complémentaires (rue de l'Hôpital 2 – tél. 026 351 76 34) est à disposition.

Service de déclaration d'impôt

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction?

Remplir sa déclaration d'impôt n'est plus une corvée!

Pro Senectute (canton de Fribourg) remplit votre déclaration d'impôt grâce à des collaborateurs compétents et discrets.

Pour qui? Personnes âgées de 60 ans et plus, domiciliées dans le canton de Fribourg

Où? Près de chez vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne

Quand? Jusqu'au 28 mars 2013

Frais? Fr. 50.– pour une déclaration d'une heure, + Fr. 20.– pour chaque 1/2 heure supplémentaires

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple à faire (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture: 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30



Réduction des primes d'assurance-maladie

dès le 1^{er} janvier 2013

Qui a droit à une réduction des primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

	Célibataire/Divorcé(e) Veuf(ve)/Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 38 500.–	Fr. 55 400.–
1 enfant à charge	Fr. 57 400.–	Fr. 66 900.–
2 enfants à charge	Fr. 68 900.–	Fr. 78 400.–
3 enfants à charge	Fr. 80 400.–	Fr. 89 900.–
4 enfants à charge	Fr. 91 900.–	Fr. 101 400.–
5 enfants à charge	Fr. 103 400.–	Fr. 112 900.–
6 enfants à charge	Fr. 114 900.–	Fr. 124 400.–

Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de la taxation de la dernière période fiscale (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés:

- a) pour le contribuable salarié ou retraité:
- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)
- b) pour le contribuable indépendant:
- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
 - les autres primes et cotisations (code 4.12)
 - le rachat d'années d'assurance (2^e pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80% du revenu annuel brut soumis à l'impôt (y compris les allocations familiales), augmenté du vingtième de la fortune imposable selon les données fiscales disponibles au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Important: La demande de réduction de primes doit être présentée à la commune au plus tard le 31 août 2013. La caisse de compensation du canton de Fribourg n'entre pas en matière sur des demandes présentées après cette échéance.

Renseignements complémentaires

Pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des subventions de caisse-maladie (rue de l'Hôpital 2 – tél. 026 351 76 34) est à leur disposition.

www.ville-fribourg.ch

Site internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

M É M E N T O

CONCERTS

- **Kara Sylla Ka**
african blues; sa 2 février, 21 h, Blues Club (r. Saint-Nicolas de Flüe 18a).
- **Bons baisers de Ludwig**
Carpe Dièse Trio; œuvres de Beethoven, Rossini et von Weber; ve 8 février, 20 h 15, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).
- **Conte musical: Le chat botté**
Ensemble Sigma; musique de P. Mariño; avec Camille Mermet; sa 9 février, 17 h, chapelle Saint-Justin (r. de Rome 3).
- **Khatia Buniatishvili**
«International piano series»; œuvres de Chopin, Schubert et Stravinsky; di 17 février, 17 h, Aula Magna, Uni Miséricorde.



Khatia Buniatishvili.

- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: T. Kapsopoulos; Brésil classique et littéraire; avec Monique Volery, soprano, et Dagoberto Linhares, guitare; di 24 février, 17 h, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2). www.ojf.ch
- **Monofocus / Monofones**
blues / electro / garage rock; Goulag Open Air; sa 23 février, dès 19 h, (pl. de la Pisciculture).

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Michel Bayard, piano**
œuvres de Schubert; ve 1^{er} février, 12 h 15.
- **Michel Mulhauser, ténor, et Yulia Zimina, luth baroque**
œuvres de Dowland et Morley; ve 8 février, 12 h 15.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **FM Trio + Der Wawawa**
jazz; ve 1^{er} février, 21 h.
- **Rosset, Meyer, Geiger + Kind of Miles**
jazz; sa 2 février, 21 h.
- **Salsa Nolosé pour le Carnaval des Bolzes**
chaleur latino!; sa 9 février, 21 h.

- **DJ-B pour le Carnaval des Bolzes**
DJ-B aux platines; ma 12 février, 21 h.
- **Palatino feat. Aldo Romano, Glenn Ferris, Michel Benita & Yoann Loustalot**
jazz; ve 22 février, 21 h.
- **Soraya Ksontini**
folk; sa 23 février, 21h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Vinyl Only # 2 / Maximoto**
funk, soul; ve 1^{er} février, 22 h.
- **Next step / Meckey Pierce / Kolt'**
bass music, dubstep; sa 2 février, 22 h.
- **The Joy Formidable / We are animal**
wolf's law; ma 5 février, 20 h.
- **Emily Wells / Float Fall**
micro symphonies; me 6 février, 20 h.
- **Voodoo People**
breakbeat, electro house; je 7 février, 21 h.
- **The Vital Night**
techno party; ve 8 février, 22 h.
- **Pan Label Night**
electro at it's best; sa 9 février, 21 h.
- **Valentine moovies**
Fri-son fait son cinéma; avec Myriam Rachmuth; je 14 février, 20 h.
- **Axiom / Elgrin / Modesty**
drum & bass; ve 15 février, 22 h.
- **Patent Ochsner**
schweizer Pop; sa 16 février, 19 h.
- **David Bazan**
Pedro the Lion; di 17 février, 19 h.
- **Metz**
kick ass rock'n'roll; ma 19 février, 20 h.
- **BB Brunes**
rock français; je 21 février, 20 h.
- **Fribourg calling**
electronique; ve 22 février, 22 h.
- **Dr. Baresco / Cooleat / Fatacid**
tech house; sa 23 février, 22 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Stereo Partizan**
gypsy sound, ve 1^{er} février, 21 h.
- **Chocolat Show**
chanson, par les sœurs Tartellini; spectacle familial; di 3 février, 10 h.
- **Pecha Kucha**
découvertes; from Japan; je 7 février, 20 h 30.
- **Disco Kids de Carnaval**
samedi 9 février, 16 h – 18 h.
- **Forum d'architecture**
Estudio Barozzi Veiga; ma 12 février, 18 h 30.
- **Kill Valentine Choréoké**
just dance; je 14 février, 21 h.

- **Fred Chappuis + Featuring Jim**
rock; ve 15 février, 20 h30.
- **Now way to escape + Mycelia**
full metal; sa 16 février, 20 h30.
- **Atelier théâtral pour enfants**
avec Michel Lavoie; 9-12 ans, me 20 février, 15 h – 17 h.
- **Chocolat Show: Minifocus**
blues forain pour les bambins; di 24 février, 10 h.

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely

- **Quadrille**
de Sacha Guitry; avec François Berléand; mise en scène: Bernard Murat; me 6 février, 20 h.
- **Xavier de Maistre, harpiste**
œuvres vénitienes; je 7 février, 20 h.
- **Giselle**
d'Alfred Adam; Ballet de l'opéra national Tchaïkovski de Perm; ma 19 et me 20 février, 20 h.
- **Petites Histoires.com**
C^{ie} Accorrap de La Rochelle; chorégraphie Kader Attou; sa 23 février, 20 h.
- **Die Wahrheit**
Komödie; Euro Studio Landgraf; Mo., 25. Februar, 19.30 Uhr.

ESPACE NUITHONIE

- **Bergamote**
Noces de carton; avec Claude-Inga Barbey et Patrick Lapp; du 29 janvier au 2 février, 20 h.
- **Qui a peur de Virginia Woolf?**
Helvetic Shakespeare Company; je 31 janvier et ve 1^{er} février, 20 h.
- **Brigitte Rosset – Smarties, Kleenex & Canada Dry**
en faveur de l'association Espace Femmes; ma 5 février, 20 h.
- **Black out**
C^{ie} Philippe Saire; spectacle-performance associant danse et arts plastiques; me 6 février (19 h, 20 h 30), je 7 février (18 h, 20 h 30).
- **Cafés scientifiques**
La dépression; avec Chantal Martin Soelch et Anny Wahlen; je 7 février, 18 h.
- **Stabat Mater Furiosa, de Jean-Pierre Siméon, et Paradis perdu, d'après John Milton et Platon**
C^{ie} Mezza-Luna; du 21 février au 23 février, 20 h.

THÉÂTRE

- **Théâtre tout public: Oust...**
dès 6 ans; di 3 février, 17 h, salle de spectacle du Centre de loisirs du Schoenberg (Théâtre Crapouille, Mon-Repos 9).

- **La Méthode Grönholm**
de Jordi Galceran; par la C^{ie} AOC; mise en scène de Michel Lavoie; les 22, 23, 28 février, 1^{er} et 2 mars, 20 h, aula du Collège de Gambach (av. Weck-Reynold 9). www.compagnieaoc.ch

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Topick, fou normal**
humour; ve 1^{er} février, 20 h 30.
- **Pianovino: une aventure œnomusicale**
concert-dégustation; sa 2 février, 20 h 30.
- **Marc Donnet-Monay transmet sa joie**
humour; du 20 au 23 février, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- **Dr Kasperli wird Tierlidoktor**
das Theater «Gwundernäsl» spielt für Kinder ab 3 Jahren (Mundart); So., 3. Februar, 11 Uhr.
- **Die graue Spinne**
mit Jobert und Pancetta; Mi., 20. Februar, 20.15 Uhr.

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

- **Léonie et Léna**
de Georg Büchner; mise en scène: Anne Schwaller; jusqu'au 10 février, www.theatrosses.ch

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

- **Jean-Claude Hurni et Christine Slongo**
soirée Léo Ferré; ve 1^{er} février, 20 h.
- **Julien Victor: scène ouverte**
jam; sa 2 février, 21 h.
- **Les perles de Philippe Kocian**
danses au piano; ve 8 février, 21 h.
- **Joël Pasquier Trio**
jazz bossa; sa 9 février, 21 h.
- **Contes de la Saint-Valentin**
avec Olivier Fasel et Darolle Collaud (flûte); je 14 et sa 16 février, 19 h 30.
- **Le Trio O**
jazz manouche; ve 15 février, 21 h.
- **Ramon Veda (al. Laurent Bronchi)**
chanson française; ve 22 février, 21 h.
- **Duo Agalliasis, chanson**
Joelle Delley, soprano, et Christelle Sautaux, accordéon; sa 23 février, 21 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

- **Café-contact-deuil**
avec Agnès Telley et Rose Steinmann; ma 5 février, après-midi (14 h 30) et soir (19 h).

M É M E N T O

- **Etty Hellesum, un itinéraire de conversions**
avec Luc Ruedin; lu 18 février, 19 h.
- **Emotions et transformation**
avec Patrizia Bächler et Anne Vustiner; sa 23 février, 9 h – 16 h 30.

ESPACE FEMMES

Rue Hans-Fries 2

☎ 026 424 59 24

www.espacefemmes.org

- **Comment établir mon budget?**
avec Dorothee Maret et Martine Maillard; ma 5 février, 14 h – 16 h.
- **Rééducation sensitive de la douleur**
avec Marion Vittaz et Sandrine Clément; ma 19 février, 14 h – 16 h.
- **Informations sur la ménopause**
avec Tatjana Kubski et Marianne Rolle; sa 23 février, 9 h 30 – 16 h 30.
- **Café diététique**
avec Trinidad Barrios; ma 26 février, 14 h – 16 h.

CINÉMA

- **CinéPlus:**
– *Bullhead*, de Michael Roskam; di 3 février, 18 h, Cinéma Rex (Pérolles 5).
- **CinéBrunch:**
– *Virgin Tales*, de Mirjam Von Arx; di 10 février, 11 h, Cinéma Rex (Pérolles 5).

CONFÉRENCES

- **La confiance: méditation bouddhiste**
avec Helen Oesner; sa 9 février, 10 h – 11 h 30, Centre Le Phénix (r. des Alpes 7).
- **Un livre, une histoire: à la découverte des collections de la BCU**
ma 26 février, 18 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire (rotonde) (r. Joseph-Piller 2).
- **Le Prix Goncourt, à quoi ça sert?**
avec Robert Kopp; ma 26 février, 18 h 30, anc. Hôpital des Bourgeois, salle Rossier (r. de l'Hôpital 2).

EXPOSITIONS

- **Archéoquizz – Enquêtes archéologiques fribourgeoises**
jusqu'au 17 février, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **Végétaux d'hiver**
RAK-plaques céramiques peintes par HAFIS Bertschinger; en plein air; jusqu'au 28 février, Jardin botanique (ch. du Musée 10).

- **Botanica**
travaux d'élèves; jusqu'au 27 mars, Collège Sainte-Croix (r. Antoine-de-Saint-Exupéry 4).

- **Thomas Grogg – Cordula Opits – Marie-Joe Virdis**
peinture; jusqu'au 9 février, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).

- **Aux combles de l'art**
la collection du XX^e au XXI^e siècle; jusqu'au 3 mars, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

- **Artistes en rébellion / Der Künstler als Rebell**
jusqu'au 1^{er} septembre, Espace Jean-Tinguely – Niki-de-Saint-Phalle (r. de Morat 2).

- **José Canciano – peinture**
bureaux du Contrôle des habitants; Maison de Ville.

- **China-Love Cutting**
photos de Stéphane Borcard et Nicolas Mettraux; jusqu'au 17 février, Café culturel de l'Ancienne Gare.

- **Vipères**
espèces vivantes, biologie et mœurs; du sa 9 février au di 5 janvier 2014; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

- **François Gerber, raku – Guy de Montmollin, dessin – Baptiste Oberson, dessin**
du 22 février au 30 mars, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).

- **Une communauté active dès son origine**
les sœurs de Sainte-Ursule présentent leur patrimoine artistique chaque dernier samedi du mois; de 14 h à 17 h (r. de Lausanne 92).

DIVERS

- **Camp de ski et snowboard au Lac Noir**
pour enfants de 7 à 16 ans, du 11 au 15 février; inscriptions jusqu'au 1^{er} février: www.essfribourg.ch

- **Atelier: Tissage à l'ancienne**
pour enfants dès 8 ans et adultes; me 30 janvier, 14 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

- **Musée Gutenberg: journée «Portes ouvertes»**
animations, démonstrations, concours; di 3 février, dès 10 h, entrée libre (Place Notre-Dame 16).

- **Opéra Passion: Faust**
De Ch. Gounod; filmé depuis le Royal Opera House de Londres; di 3 février, 17 h, Cap'Ciné (av. de la Gare 22).

- **Atelier: Parure préhistorique**
pour enfants dès 8 ans et adultes; di 3 février, 13 h et 15 h 30, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

- **Le Carnaval des Bolzes**
animations le soir du 8 au 12 février; grand cortège: di 10 février, 14 h 30, Basse-Ville.



- **Fondue pleine lune**
distribution des couvertures; lu 25 février, San Marco (Pérolles 18).

- **Atelier de bricolage: Gare aux vipères!**
pour enfants dès 6 ans; me 20 et 27 février, 14 h – 16 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

- **Contes pour enfants**
Caroline nez pointu, menton crochu, raconte songes et mensonges; pour enfants dès 4 ans; ve 22 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville de Fribourg (r. de l'Hôpital 2).

- **Grand choix de costumes de Carnaval à louer**
Ludothèque de Fribourg (r. de Rome 3). ☎ 026 466 87 86.

SPORT

- **Basket masculin**
– Fribourg-Olympic – Lugano me 6 février, 19 h 30
- **Basket féminin**
– Elfic Fribourg – Ovornnaz-Martigny sa 9 février, 17 h 30
Salle omnisports de Saint-Léonard
- **Hockey sur glace**
– Fribourg-Gottéron – Zurich Lions sa 2 février, 19 h 45
– Fribourg-Gottéron – Lugano sa 16 février, 19 h 45
– Fribourg-Gottéron – Kloten Flyers ve 22 février, 19 h 45
Patinoire de Saint-Léonard – BCF Arena

Les gagnants du concours N° 289 3/10

En séance du Conseil communal du mardi 8 janvier 2013, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 289. La réponse à donner était: «L'Abbé Frédérick George Freeley».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M. Jean-Claude Haefliger

gagne l'ouvrage *Sculpture 1500, Fribourg au cœur de l'Europe*, de Jean Steinauer, paru aux Editions Hier + Jetzt.

2^e prix: M. Alphonse Margueron

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M. Yann Ducrest

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix: M. Bernard Gugler

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Françoise Karth

gagne l'ouvrage *François Birbaum, Premier Maître du joaillier Fabergé 1872–1947*, paru aux Editions Méandre.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.